

TARIFS au 1^{er} Avril 2021

Suivant l'arrêté n°2021_03_AR_0280 du Conseil Départemental de Maine et Loire

Tarif Hébergement.....54 € 03 / Jour

Dépendance GIR 1-2.....21 € 70 / Jour

Dépendance GIR 3-4.....13 € 77 / Jour

Dépendance GIR 5-6 (talon modérateur).....5 € 84/ Jour

Coût pour le résident 59 € 87/ Jour

- Suivant le degré de dépendance, vous pouvez bénéficier de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie :

Dépendance GIR 1-2 (*talon modérateur déduit Tarif dépendance*) - 21.70 Euros/ Jour

Dépendance GIR 3-4 (*talon modérateur déduit Tarif dépendance*) - 13.77 Euros/ Jour

- Suivant vos revenus, vous pouvez bénéficier :
 - de l'Allocation Personnalisée au Logement.
 - de l'Aide Sociale, pour tous renseignements vous pouvez vous adresser au Conseil Départemental de votre région.

**Un dépôt de garantie d'un montant de 1686,60€ sera demandé
à l'entrée dans l'établissement.**